

Pièce 4 – Détails de la consultation

La consultation initiale des intervenants désignés, qui s'est déroulée du 2 décembre 2021 au 17 janvier 2022, a donné lieu au rapport sur « Ce que nous avons appris ». Ce rapport fait la synthèse des commentaires exprimés par sept associations communautaires, la Greater Ottawa Home Builders' Association (« GOHBA ») et la Fédération des associations civiques d'Ottawa.

Pour donner suite à cette consultation initiale, deux séances d'information en ligne ont eu lieu le 31 mars et le 5 avril 2022; pendant ces séances, l'équipe du projet a présenté un exposé sur les considérations et les observations relatives au *Règlement sur l'affectation de terrains à la création de parcs* de la Ville. Environ 40 personnes ont participé à ces deux séances d'information.

Outre les séances d'information en ligne, différentes assemblées ont eu lieu avec la GOHBA, le conseil scolaire et des membres du Conseil municipal (sur demande). Trois résidents ont soumis des commentaires et des questions, et les quatre conseils scolaires ont tous fait des commentaires.

Pendant la durée du projet, on a mis à jour la page consacrée à ce projet sur la plateforme Participons Ottawa, en publiant les détails et les comptes rendus du projet, ainsi que les liens donnant accès à des ressources complémentaires.

1. Huntley Community Association

Je suggérerais d'augmenter la superficie du terrain à réserver à l'aménagement des parcs dans les nouveaux lotissements, puisque le nouveau PO oblige à accroître la densité. Il faut augmenter la superficie des terrains à vocation de parc pour servir les ménages et les particuliers beaucoup plus nombreux qu'avant.

Il faudrait aussi augmenter considérablement les coûts du « règlement financier des frais » et les affecter à un fonds de réserve pour permettre à la Ville d'acheter ailleurs des espaces verts naturels, dans la mesure du possible.

Enfin, il est essentiel de modifier la définition du terme « parc ». Récemment, dans les nouveaux lotissements, on a aménagé des parcs en aires de jeux pour les jeunes familles, en y installant des glissoires, des bacs à sable et des balançoires. Il faudrait plutôt soit les laisser dans leur état naturel (s'il y a déjà des arbres), soit en faire des espaces tranquilles, sereins et ombragés, en prévoyant des arbres, des sentiers de randonnée et des bancs publics, afin de les adapter à tous les groupes d'âge.